



QUAND LES GALERIES LAFAYETTE FONT... **DANS LA DENTELLE**

LES DESSOUS CHICS CACHENT.... : Tout un rayon de dessous chics et soyeux qui donne de ce magasin une image plutôt douce et humaine servie par des jeunes femmes à la tenue irréprochable. Oui mais, derrière ces apparences de douceur se cache...

....UNE VIOLENCE CHOC : Imaginez une femme aux longs cheveux bruns et à la voix douce, qui, depuis 20 ans, travaille aux Nouvelles Galeries pour un salaire guère plus élevé que le **S.M.I.C**, ce qui permet au groupe de réaliser **413,4** millions de profit en 2008. **Francine**, vient d'être convoquée par sa direction, en vue d'entamer une procédure de licenciement, pour faute grave...avec mise à pied immédiate. **Quelle est la faute ?**

TRAVAILLEZ PLUS POUR...: Sa faute impardonnable...en ces temps de distribution de bonus aux traders, et d'autorisation de fraude fiscale internationale à plusieurs milliards, c'est d'avoir emprunté au magasin, une paire de lunettes (ayant cassé les siennes), afin de pouvoir rester travailler et ne pas s'absenter de son poste de travail¹. Bien sur, cet emprunt elle l'a fait en demandant à sa collègue du rayon concerné, et les images vidéo du magasin confirment cette version. **Mais elle est et reste accusée de vol, contre la réalité des faits.**

...ETRE LICENCIE : Ainsi va la violence du capitalisme moralisé actuel. Un salarié qui, pour l'entreprise et ses profits, décide face à un problème, de ne pas s'arrêter pour ne pas pénaliser l'entreprise, se voit être convoqué pour vol, simplement pour avoir emprunté une paire de lunettes pour continuer à **travailler... plus.**

LES VRAIES RAISONS : Francine est une **déléguée syndicale C.G.T** qui, en permanence défend ses collègues, de plus en plus recrutés en **C.D.D** et en intérim (expliquant les profits). Et cette jeune femme courageuse qui se bat, la Direction de l'entreprise ne le supporte pas. Le moindre prétexte est saisi pour se débarrasser d'une militante **C.G.T**².

CA SE PASSE A COTE : Cette violence au quotidien, ce n'est pas ailleurs, c'est ici à côté de là où vous travaillez, Francine, vous l'avez peut-être croisée, vous lui avez peut être souri.

NE LAISSEZ PAS FAIRE : Aujourd'hui nous sommes tous des **FRANCINES** en devenir, car les réformes visent, dans le service public³ comme dans le secteur privé à précariser l'emploi et faire peur aux salarié(e)s.

**SIGNEZ LA LETTRE AU VERSO ADRESSEE A LA DIRECTION
ET DONNEZ-LA AU MAGASIN.**

¹ Sans lunettes de vue elle ne peut ticker aucun produit.

² Comme partout ailleurs où un syndicat **C.G.T** existe.

³ Loi dite de la mobilité qui supprime la protection de l'emploi attaché au statut.

LETTRE DOLEANTE

M. Mme. Melle⁴ Prénom.....
Nom.....

A

Monsieur le Directeur des Nouvelles Galeries,

Objet / Francine / Lettre Doléante

Monsieur le Directeur,

Je suis client(e) ou Je travaille près⁵, de votre magasin et je viens d'apprendre ce qui arrive à Francine, vendeuse aux nouvelles galeries. Je m'étonne qu'une de vos salariées qui s'investit autant pour votre entreprise, en vue de ne pas la pénaliser, puisse en retour subir une procédure de licenciement.

Je suis persuadé, que cette décision à l'encontre de Francine, provient du fait que vous avez été mal informé de la réalité de la situation.

J'accorderai la plus grande attention à ce que Francine, soit rétablie dans toutes ses fonctions sans aucune pénalité. Il me semble même, qu'elle devrait être récompensée pour sa prise d'initiative, qui lui a permis de rester à son poste et servir ainsi au mieux l'intérêt de l'entreprise. N'est ce pas ce discours que les *grands managers* nous répètent en permanence ? Il serait pour le moins contradictoire de ne pas le concrétiser, quand un salarié le fait...

Persuadé, que vous saurez prendre les initiatives en ce sens, je vous prie de bien vouloir croire, **Monsieur le Directeur**, en l'assurance de ma plus haute considération.

Marseille, le

Signature

⁴ Rayez les mentions inutiles.

⁵ Rayez la mention inutile.